

Annexe 3.01 - Conditions d'engagements en R1

Régionale 1

Montant de l'inscription : 1 chèque de 250 €.

Montant de la caution : 1 chèques de 350 € , 1 chèque de 150 €

Rédacteur : CFJR 123/173 Edition du 6 mai 2021

Sont admises à participer au championnat R1 les équipes ayant fait acte d'inscription auprès de la ligue régionale, à jour de leurs obligations financières auprès de la ligue et répondant aux obligations suivantes :

- Disposer d'un minimum de 40 licenciés dans le club dont 15 licenciés jeunes,
- Présenter le roster de 12 joueurs minimum pour l'équipe de championnat régional R1,
- Disposer à chaque rencontre officielle du championnat R1 d'un cadre diplômé d'Etat ou par la fédération :

o titulaire de l'un des diplômes suivants :

- BEES 1 ou 2 baseball-softball,
- BPJEPS APT avec UCC baseball – softball,
- DEJEPS baseball-softball,
- DESJEPS baseball-softball,
- CQP Technicien sportif baseball-softball-cricket.
- Les personnes en cours de formation seront considérées comme remplissant cette condition.

o ou titulaire d'un diplôme sportif professionnel étranger équivalent,

(faire valoir l'équivalence par les services régionaux compétents de la DRJSCS),

o ou, par mesure transitoire, titulaire d'un DFA, DFE 1 ou d'un DFE 2 (diplôme fédéral).

o Les personnes en cours de formation seront considérées comme remplissant cette condition.

o ou par mesure transitoire 2022, titulaire d'un DFI, DEF 1 ou 2 (diplômes fédéraux ancienne version).

Annexe 3.02 - Conditions d'engagements en R2

Régionale 2

Montant de l'inscription : 1 chèque de 250 €.

Montant de la caution : 1 chèques de 350 € , 1 chèque de 150 €

Avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente.

Présenter le roster de 12 joueurs minimum pour l'équipe de Régionale 2.

Disposer d'un entraîneur titulaire à minima d'un DFA, ou d'un entraîneur s'engageant à se former au cours de la saison 2022.

Présenter un arbitre diplômé s'engageant à officier en championnat régional pour son équipe.

Les rencontres doivent être scorées par au minimum un scoreur départemental et ne figurant à aucun autre titre sur les feuilles de match et de scorage.

S'engager à monter en Régionale 1, et participer aux matchs de barrage en cas de qualification.

Annexe 3.03 - Conditions d'engagements en R3

Régionale 3

Montant de l'inscription : 1 chèque de 250 €.

Montant de la caution : 1 chèques de 350 € , 1 chèque de 150 €

Avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente.

Présenter le roster de 12 joueurs minimums pour l'équipe de Régionale 3.

Disposer d'un entraîneur s'engageant à se former au cours de la saison 2022.

Présenter un arbitre diplômé s'engageant à officier en championnat régional pour son équipe.

Les rencontres doivent être scorées par au minimum un scoreur départemental et ne figurant à aucun autre titre sur les feuilles de match et de scorage.

S'engager à monter en Régionale 2, et participer aux matchs de barrage en cas de qualification.

Annexe 3.04 - Conditions d'engagements en 18u

18u

Montant de l'inscription : Formule Open. Frais d'inscription gratuits.

Montant de la caution : 2 chèques de 50 € chacun.

Présenter un arbitre diplômé s'engageant à officier en championnat régional pour son équipe.

Les rencontres doivent être scorées par au minimum un scoreur départemental et ne figurant à aucun autre titre sur les feuilles de match et de scorage.

Annexe 3.05 - Conditions d'engagements en 15u

15u

Montant de l'inscription : 1 chèque de 100 €.

Montant de la caution : 2 chèques de 100 € chacun.

Avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente.

Présenter le roster de 10 joueurs minimums.

Disposer d'un entraîneur titulaire à minima d'un DFA, ou d'un entraîneur s'engageant à se former au cours de la saison 2022.

Présenter un arbitre diplômé s'engageant à officier en championnat régional pour son équipe.

Les rencontres doivent être scorées par au minimum une personne formée au scorage simplifié et ne figurant à aucun autre titre sur les feuilles de match et de scorage.

Annexe 3.06 - Conditions d'engagements en 12u

12u

Montant de l'inscription : 1 chèque de 50 €.

Montant de la caution : 2 chèques de 50 € chacun.

Avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente.

Présenter le roster de 10 joueurs minimums.

Disposer d'un entraîneur titulaire à minima d'un DFA, ou d'un entraîneur s'engageant à se former au cours de la saison 2022.

Présenter un arbitre diplômé s'engageant à officier en championnat régional pour son équipe.

Les rencontres doivent être scorées par au minimum une personne formée au scorage simplifié et ne figurant à aucun autre titre sur les feuilles de match et de scorage.

Annexe 3.07 - Conditions d'engagements en 9u

9u

Montant de l'inscription : 1 chèque de 50 €.

Avoir payé ses éventuelles pénalités financières de l'année précédente.

Présenter le roster de 6 joueurs minimum pour l'équipe 9u.

Disposer d'un entraîneur titulaire à minima d'un DFA, ou d'un entraîneur s'engageant à se former au cours de la saison 2022.

Les rencontres doivent être scorées par au minimum une personne formée au scorage Beeball et ne figurant à aucun autre titre sur les feuilles de match et de scorage.

Annexe 4 - Dossier d'engagement définitif

Le dossier d'engagement définitif doit comporter les pièces suivantes :

- Le formulaire d'engagement définitif
- Un chèque d'engagement unique regroupant toutes les inscriptions.
- Un chèque de caution regroupant les cautions (sportif, arbitrage)
- Les noms, grades et coordonnées des arbitres s'engageant à officier pour le club accompagné pour chacun d'entre eux du « formulaire engagement arbitre » personnel dûment rempli et signé.